

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 FEVRIER 2010**

**Délibération
n° 2010.02.014**

**Fonds Social
Européen 2008 -
2010 : modification du
plan de financement
de la subvention
globale**

LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 janvier 2010**

Secrétaire de séance : Nadine GUILLET

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Michèle ITANT, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE

Excusé(s) représenté(s) :

Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Janine GUINANDIE par Djillali MERIOUA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Alain PIAUD par Michèle ITANT

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Cyrille NICOLAS

FONDS SOCIAL EUROPEEN 2008 - 2010 : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA SUBVENTION GLOBALE

Par convention de subvention globale, le Préfet de la Région Poitou-Charentes a délégué au GrandAngoulême la mise en oeuvre des orientations et le financement des actions du PLIE pour la période 2008/2010.

Conformément à l'article 6 de la convention de subvention globale, il est nécessaire d'informer le comité régional de programmation des opérations qui ont été sélectionnées.

Il convient donc d'actualiser le plan de financement prévisionnel afin de tenir compte des conditions de réalisation des projets depuis 2008.

Il est proposé d'annuler les reliquats non consommés des crédits européens figurant au plan de financement prévisionnel programmé pour 2008 et 2009, afin d'ajuster la programmation de crédits de 2010.

Vu la convention de subvention globale pour la période 2008-2010.

Vu l'avenant n° 3 au protocole d'accord du PLIE, approuvé par délibération n°257 du 10 décembre 2009,

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 13 janvier 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'annulation des crédits non consommés de 2008 et 2009.

D'APPROUVER la nouvelle programmation de crédits 2010 conformément à la convention.

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter la modification du plan de financement auprès du comité régional unique de programmation.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 février 2010	<u>Affiché le :</u> 15 février 2010

Liste des données relatives aux opérations de subvention globale - programmation

Organisme	Agglomération du Grand Angoulême								
N° PRESAGE	30 191								
Programmation de la subvention globale année 2									
Intitulé des opérations	Subvention globale programmée pour 2009 (avenant n°1)			Programmation année 2009		Sous-programmation 2009		Demande de report sur 2010	
	Dépenses totales	Participation FSE	Taux d'intervention			Dépenses totales	Participation FSE	Dépenses totales	Participation FSE
			%						
Axe 3 / Mesure 31 / sous-mesure 313									
Dispositif 1 : Animation									
Total dispositif	42 000 €	- €	50,00%	56 000 €	- €	14 000 €	- €	- €	- €
Axe 3 / Mesure 31 / sous-mesure 312									
Dispositif 2 : Accompagnement des participants									
Total dispositif	278 000 €	180 000 €	35,26%	323 602 €	169 893 €	45 602 €	10 107 €	- €	- €
Axe 3 / Mesure 31 / sous-mesure 312									
Dispositif 3 : Placement et suivi en entreprise									
Total dispositif	140 000 €	70 000 €	50,00%	315 262 €	98 706 €	175 262 €	28 706 €	- €	- €
Axe 3 / Mesure 31 / sous-mesure 312									
Dispositif 4 : évaluation des participants									
Total dispositif	20 000 €	10 000 €	50,00%	3 856 €	1 928 €	16 144 €	8 072 €	- €	- €
Axe 3 / Mesure 31 / sous-mesure 312									
Dispositif 5 : insertion par l'activité économique									
Total dispositif	161 981 €	74 781 €	63,29%	136 996 €	59 000 €	24 985 €	15 781 €	- €	0,00 €
Axe 3 / Mesure 31 / sous-mesure 312									
Dispositif 6 : aides individuelles									
Total dispositif	27		63,29%	24		3		0,00 €	0,00 €

	581 €	- €		000 €	- €	581 €	- €		
Axe 5 / Mesure 51 / sous-mesure 511									
Dispositif 7 : Assistance technique									
Total dispositif	28 000 €	14 000 €	18,42%	28 000 €	14 000 €	- €	- €	- €	- €
Total Axes opérationnels	669 562 €	334 781 €	50,00%	859 716 €	329 527 €	- 154 €	190 254 €	5	- €
Total Assistance technique	28 000 €	14 000 €	50,00%	28 000 €	14 000 €	- €	- €	- €	- €
Total Subvention globale	697 562 €	348 781 €	50,00%	887 716 €	343 527 €	- 154 €	190 254 €	5	- €

